



Un professeur nous film à notre insu en classe de 1ere

Par **Jerkan**, le **10/02/2014** à **16:29**

Bonjours je suis un élève de 1ere STI2D et aujourd'hui en cours notre prof commencé à s'énerver parce qu'avec des amis on se frappai amicalement (parce que la personne avait fait une blague nulle) et là il a commencé à sortir ses caméras et à nous filmer alors que nous n'avons donnés aucunes autorisations, puis nous a menacé de tout ressortir au conseil de classe. Est-ce légal ce qu'il fait ou nous pouvons lui dire de retirer ses caméras sinon cela pourrai mal terminer.

Merci d'avance.

Par **louison123**, le **10/02/2014** à **17:04**

C'est votre prof de français non ? Je le comprends, il est excédé par le niveau de ses élèves.... Bon blague à part, il n'a absolument pas le droit de filmer, il s'agit d'un délit pénal suivant l'art 226.1 du code pénal.